



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits humains

Question écrite n° 12459

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la pénurie de donneurs volontaires pour élargir la palette des types de cellules souches destinées à traiter les patients leucémiques. L'agence de la biomédecine recherche actuellement 100 000 volontaires de plus pour les greffes de moelle osseuse par rapport au Registre national des donneurs volontaires qui affiche seulement 150 000 personnes inscrites. À ce jour, 1 200 interventions sont réalisées chaque année et 1 800 malades sont toujours en France en attente d'une greffe, dont 900 sont atteints de leucémie aiguë, et qui ont un besoin urgent de moelle. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître quelles mesures urgentes le Gouvernement entend prendre pour remédier à cette situation de pénurie, et, plus précisément, pour inciter l'inscription de donneurs volontaires.

Texte de la réponse

Le registre français de donneurs de moelle compte actuellement plus de 150 000 donneurs avec un objectif de 240 000 donneurs, pour greffer un patient sur deux avec un donneur français, pour des raisons évidentes de proximité. Pour aider au recrutement de plus de 10 000 nouveaux donneurs de moelle osseuse inscrits chaque année sur le fichier français, l'agence de la biomédecine mène une campagne de recrutement de volontaires au don de moelle osseuse sur trois ans. Cet objectif quantitatif s'accompagne d'un objectif qualitatif, puisque la priorité est aussi de rééquilibrer le fichier national dans lequel certaines populations sont sous-représentées. Dans le cadre de cette campagne, il s'agit également pour l'agence de la biomédecine de rectifier les idées fausses qui peuvent circuler dans le grand public, cela en faisant progresser les connaissances notamment sur le don et la greffe de moelle osseuse afin d'installer durablement ce sujet de santé publique dans les médias. Dans cette perspective, l'agence de la biomédecine a déjà diffusé plusieurs millions d'exemplaires d'un document d'information grand public. Ce document peut être commandé sur le site internet de l'agence ou en appelant gratuitement son numéro vert. Ainsi, au 28 décembre 2007, le nombre de nouveaux donneurs inscrits sur le registre France greffe de moelle est de 17 082. Ce chiffre témoigne de l'effort soutenu de l'ensemble des partenaires impliqués et notamment de l'établissement français du sang. Ces objectifs sont reconduits pour 2008. Dans cette optique, l'agence de la biomédecine a retenu en décembre 2007 le principe, à l'instar d'autres registres internationaux, d'alléger certains examens biologiques demandés lors de l'inscription des donneurs, et de procéder à un typage d'histocompatibilité dit HLA de plus grande précision qui permettra de gagner du temps dans l'identification du donneur compatible. S'agissant des aspects financiers, le budget de l'agence de la biomédecine a été abondé au 1er janvier 2005 de 2,5 MEUR de crédits annuels destinés à augmenter le fichier des donneurs de moelle et à développer les banques d'unités de sang placentaire. En 2007, cette dotation s'élevait à 3,5 MEUR, ce qui met en évidence la détermination du Gouvernement à mettre tout en oeuvre pour accroître au plus vite le nombre de donneurs inscrits.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12459

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7625

Réponse publiée le : 12 février 2008, page 1274